



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE LA REUNION
N° demande : S3100021979
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : BIOCHIMIE

Appréciation générale :

La mention « Biochimie » fait partie de l'offre de formation de l'UFR des Sciences et Technologies de l'Université de La Réunion. Cette mention ne présente qu'un parcours qui est fortement mutualisé avec d'autres mentions : la première année correspond à un portail commun à trois autres mentions (« Biologie », « Chimie » et « Géosciences »). La seconde année comporte 12 UE mutualisées avec la mention « Chimie » ou la mention « Biologie ». En troisième année, une seule unité est mutualisée avec la mention « Biologie ».

L'offre de formation de l'Université est présentée aux lycéens lors de la Journée Portes Ouvertes et l'information aux étudiants se poursuit durant la première année à travers diverses initiatives.

L'équipe pédagogique est présentée sous forme d'une liste exhaustive des intervenants, sans aucun détail quant à son fonctionnement et aucune commission de pilotage à l'échelle de la mention n'est présentée. Ce fait est souligné dans le dossier et une commission pédagogique devrait être mise en place à l'échelle de l'UFR prochainement.

Aucune information n'est donnée dans le dossier sur l'origine scolaire des étudiants, le pourcentage d'intégration en master, le pourcentage d'intégration dans le monde professionnel etc.

Une aide à la réussite est proposée en première année par le biais d'un tutorat réalisé par des étudiants d'année supérieure. Dans le cadre de la réorientation, un entretien est organisé à la fin de la première année universitaire.

Les passerelles entre mentions de l'UFR sont bien présentées, toutefois aucune passerelle vers des formations professionnalisantes n'est mentionnée tels que les IUT, BTS ou encore vers les licences professionnelles.

L'évaluation des connaissances se fait surtout sous forme de contrôle continu écrit. Toutefois il n'est pas précisé que ce mode d'évaluation soit mené sur les trois années et s'il est complété par des évaluations terminales ou de travaux pratiques.

Un questionnaire d'évaluation des enseignements de L1 est visiblement mis en ligne depuis 2006 (information donnée dans le document de présentation générale). Aucun résultat de ces évaluations n'est présenté. Le dossier de Biochimie ne fait état d'aucune enquête d'évaluation des enseignements dispensés.

L'un des objectifs de la mention « Biochimie » est le rapprochement des étudiants avec le monde professionnel par l'intermédiaire de stages. Or, dans le tableau général de présentation des UE il n'est, à aucun endroit, fait mention de la possibilité d'effectuer un stage en milieu professionnel. De plus, aucune information n'est donnée dans le dossier sur les débouchés spécifiques à l'issue de la licence.

Les points les plus forts :

1-	La totale mutualisation de la première année entre quatre mentions et le nombre élevé de mutualisation d'UE en deuxième année est un point fort de la mention.
2-	
3-	

Les points les plus faibles :

1-	La présentation de la population étudiante est très limitée, l'aide à l'orientation des étudiants est très peu développée.
2-	Aucun dispositif de pilotage de la mention n'est proposé, tout au plus un projet de création est évoqué.
3-	Un certain nombre de points est énoncé dans le document de présentation générale (offre de masters, évaluation des enseignements, aide à la réussite et l'information des étudiants, etc.), mais ne sont pas repris spécifiquement pour la mention « Biochimie ».

Recommandations :

Il serait souhaitable que la mention « Biochimie » soit fusionnée avec la mention « Biologie ». En effet, la forte mutualisation avec la mention « Biologie » (portail commun en L1, 12 UE mutualisées avec les mentions « Biologie » et « Chimie » en L2) justifie ce rapprochement.

Un gros effort de précision sur les actions engagées pour l'aide à la réussite, l'évaluation des connaissances, l'orientation des étudiants apporterait un important éclaircissement à la compréhension du fonctionnement de cette licence.

L'aide à l'orientation des étudiants devrait être développée, que ce soit pour la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle. Dans ce dernier cas, l'intégration de stage dans la formation serait un bon moyen de rapprocher les étudiants du monde professionnel.

La création d'une commission pédagogique est en projet et devrait être une priorité afin d'aider à l'évolution rapide de l'offre de formation de l'UFR.

La mise en place d'UE orientant les étudiants vers la préparation au concours du CAPES "Biologie" paraît inappropriée ici, un parcours spécifique étant proposée au sein de l'UFR.

L'homogénéisation des intitulés des UE au sein du dossier, mais également entre les mentions présentant des mutualisations, permettrait d'apporter un important éclaircissement à l'offre globale.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : C